

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 8 octobre 2015

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme AKPINAR-ISTIQUAM

Convocation envoyée le 1er octobre 2015

Publié le 9 octobre 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 13

SCRUTIN : POUR : 70

ABSTENTION : 1

- CONTRE : 4

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
M. Pierre PRIBETICH	Mme Françoise TENENBAUM	M. François NOWOTNY
M. Thierry FALCONNET	Mme Danielle JUBAN	Mme Florence LUCISANO
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Lê Chinh AVENA	M. Gaston FOUCHERES
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	M. Joël MEKHANTAR	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. José ALMEIDA	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Philippe MOREL
Mme Colette POPARD	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	M. Jean-Claude DECOMBARD	Mme Corinne PIOMBINO
M. Didier MARTIN	Mme Anne ERSCHENS	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Michel ROTGER	Mme Chantal OUTHIER	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Patrick MASSON	M. Emmanuel BICHOT	M. Damien THIEULEUX
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Édouard CAVIN	Mme Michèle LIEVREMONT
M. André GERVAIS	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Philippe BELLEVILLE
M. Benoît BORDAT	M. Jean ESMONIN	M. Gilbert MENUT
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Sandrine RICHARD	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Charles ROZOY	Mme Claudine DAL MOLIN	M. Cyril GAUCHER
M. Jean-Claude GIRARD	M. Yves-Marie BRUGNOT	M. Adrien GUENE.
M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND	

Membres absents :

M. François HELIE	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Gaston FOUCHERES
Mme Louise BORSATO-MARIN	M. Jean-François DODET pouvoir à Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean DUBUET	M. François DESEILLE pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
Mme Anaïs BLANC	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
	Mme Christine MARTIN pouvoir à Mme Sladana ZIVKOVIC
	Mme Hélène ROY pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à Mme Danielle JUBAN
	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Charles ROZOY
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
	Mme Catherine VANDRIESESSE pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jacques CARRELET DE LOISY
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA.

OBJET : DEPLACEMENT, MOBILITE ET ESPACE PUBLIC

Prioribus - Projet de Transport à Haut Niveau de Service – Constitution du jury pour le choix de la maîtrise d'oeuvre

Conformément au Plan de Déplacements Urbains, le Grand Dijon poursuit l'amélioration de la qualité de son réseau de transport collectif et souhaite mettre en place un réseau de Transport à Haut Niveau de Service sur ses lignes structurantes.

Par délibération du Conseil de communauté du 27 juin 2013, le conseil communautaire a autorisé la poursuite des études de mise en service en BHNS des lignes structurantes du réseau Divia et de rechercher toutes solutions permettant l'amélioration de la vitesse commerciale des lignes et corollaire et le Président à prendre et à signer tous actes utiles relatifs aux dossiers de demande de subvention.

Suite à cela, un dossier « Prioribus » a été présenté et retenu dans le cadre de l'appel à projets du Grenelle 3 « Transports collectifs et mobilité durable ». Un soutien de l'Etat de 4,62 millions d'euros a été accordé.

En outre, afin de poursuivre les études indiquées dans la délibération précédemment citée, un marché de maîtrise d'oeuvre sera lancé. Il a pour objet les études et le suivi des travaux sur la base des objectifs suivants :

- l'amélioration de l'efficacité des lignes de bus structurantes du réseau de transport public urbain du Grand Dijon (lignes et corollaire) et la prise en compte des modes actifs ;
- la mise en accessibilité des stations et l'équipement des stations ;
- le traitement qualitatif des lieux d'intermodalité et des secteurs à enjeux urbains (piétons, vélos, bus, tram, véhicules notamment).

Pour la réalisation de cette opération, il est proposé de lancer une procédure d'appel d'offre restreint pour la prestation de maîtrise d'oeuvre.

A l'issue de l'appel à candidatures, cinq équipes au maximum seront sélectionnées après avis du jury pour réaliser les études et le suivi de travaux du projet Prioribus.

Le planning prévisionnel prévoit un démarrage des études en février 2016 et des travaux en début 2017.

Par ailleurs, le Grand Dijon sollicitera, au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'autoriser** Monsieur le Président à engager la procédure d'appel d'offre restreint pour la désignation du maître d'oeuvre,
- **de procéder** à l'élection de cinq représentants titulaires et de cinq représentants suppléants du Conseil de Communauté pour siéger au jury,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté Urbaine du Grand Dijon, tous actes et documents à intervenir pour l'application de ces décisions.